

Présidence espagnole de l'Union européenne

**Conseil permanent de l'OSCE No. 812
Vienne, 10 juin 2010**

Déclaration de l'Union européenne sur l'adoption de l'ordre du jour de la conférence de haut-niveau sur la tolérance et la non-discrimination

L'Union européenne se félicite de l'adoption par le Conseil permanent de l'ordre du jour de la conférence de haut-niveau sur la tolérance et la non-discrimination. Elle remercie la Présidence kazakhstanaise de l'OSCE de ses efforts pour dégager un consensus des Etats participants.

L'Union européenne a fait preuve au cours des négociations de cet ordre du jour d'une très grande flexibilité. Elle regrette vivement que les Etats participants n'aient pu se mettre d'accord sur un ordre du jour plus ambitieux, reposant sur une approche large des questions de tolérance et de non-discrimination.

L'Union européenne espère que l'adoption tardive de l'ordre du jour n'aura pas d'impact sur la qualité des débats qui auront lieu à Astana. Elle souhaite que cette conférence apporte une véritable contribution à la lutte contre la discrimination, quelle que soit la forme qu'elle revêt.

Je vous remercie, M. le Président, de bien vouloir joindre cette déclaration au journal de séance.

Los países candidatos TURQUÍA y la ANTIGUA REPÚBLICA YUGOSLAVA DE MACEDONIA*; los países del Proceso de Estabilización y Asociación y los países candidatos potenciales, ALBANIA, BOSNIA Y HERZEGOVINA, MONTENEGRO y SERBIA; el país de la Asociación Europea de Libre Comercio y miembro del Espacio Económico Europeo, ISLANDIA ; al igual que UCRANIA y la REPÚBLICA DE MOLDAVIA se suman a esta declaración.

*La Antigua República Yugoslava de Macedonia sigue perteneciendo al proceso de Estabilización y Asociación